

Série : Histoire de l'Église
Leçon 34: La réforme dans les pays de langue
française – Jean Calvin (1509-1564)
Années de jeunesse et 1^{er} séjour à Genève

Prêché mercredi le 9 septembre 2015
Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Formation biblique pour disciples
(Comprenant des études sur tous les livres de la Bible,
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)

Disponible gratuitement en format PDF et en MP3

Voir le contenu détaillé sur le site Web

Série : Histoire de l'Église (T-3)

Leçon 33 : La réforme dans les pays de langue française

- Jean Calvin (1509-1564)- Années de jeunesse et 1^{er} séjour à Genève

Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda

Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689

www.pourlagloiredechrist.com

Par : Marcel Longchamps

INTRODUCTION

Dans notre dernière leçon, nous avons étudié comment le Seigneur avait initié la Réforme en France et les différentes personnes qu'il utilisa.

Nous examinerons aujourd'hui comme Dieu utilisa puissamment le grand réformateur Jean Calvin pour répandre son Royaume dans les pays de langue française en Europe et l'énorme influence qu'il exerça en Europe et ailleurs.

I) LES ANNÉES DE JEUNESSE DE JEAN CALVIN

Issu d'une honorable famille de Noyon en Picardie, où il naquit le 10 juillet 1509, Jean Calvin fut destiné dès son enfance à l'Église ; tout jeune encore on le voit doté d'une charge ecclésiastique. À Paris il commença les hautes

études dans une école où il eut pour maître le savant Mathurin Cordier, auquel il confia plus tard la direction du Collège de Genève. Cordier n'adhéra à la Réforme qu'ultérieurement, mais il en suivait attentivement l'évolution et il est très possible qu'il initia son élève aux idées nouvelles.

Ce pédagogue chrétien s'élevait éloquemment contre les mauvais traitements infligés aux enfants et voulait qu'on leur apprît « à aimer Christ, à respirer Christ ». « Le nom de Jésus Christ ! Verse-le comme goutte à goutte dans l'âme de tes élèves ; introduis-le, fais-le pénétrer en elle ! ».

Plus tard le jeune homme fut transféré au collège Montaigu, de tendances plus cléricales, et où régnaient un ascétisme sévère et une saleté indescriptible. Érasme y avait étudié jadis et Ignace de Loyola, qui fonda plus tard l'ordre des Jésuites, y entra l'année même où Jean Calvin le quittait. Il fut aussi en contact avec Robert Olivétan, un des futurs traducteurs de la Bible ; ce fut, dit-on, le premier que Calvin entendit là prêcher ouvertement.

Quelques années plus tard, soit pour obéir au désir de son père qui cherchait à donner à son fils une carrière vraiment lucrative, soit parce qu'il suivait un penchant naturel de son esprit, Calvin abandonna la théologie pour les études juridiques à Orléans et à Bourges. Passionné de cette nouvelle discipline, il fit des progrès si rapides qu'au bout d'un an, dit Théodore de Bèze, « on ne le tenait déjà plus pour écolier, mais pour enseigner ».

Il est très certain que la rigueur des méthodes juridiques convenait à l'intelligence de Calvin, porté à tout envisager sous le signe de la raison ; les règles strictes qu'il imposa dans la suite à la ville de Genève en portent le reflet. Il fréquenta assidûment les cours de Melchior Wolmar, helléniste éminent, qui interprétait tour à tour les auteurs profanes et, moins publiquement, la Bible qu'il avait appris à connaître en Allemagne. On y trouvait, disait-il, la réponse à tous les problèmes, le remède à tous les abus, le repos pour les âmes travaillées, celles des savants comme celles des gens du peuple.

Quelle réaction produisirent sur Calvin les leçons de son érudit professeur ? C'est presque impossible à déterminer. Au rebours de Luther qui se complaisait à narrer ses expériences personnelles, Calvin, imprégné d'une

humilité profonde, craignant de porter atteinte à la gloire de Dieu en vantant l'homme, cachait autant que possible ce par quoi il avait passé, disant : « Vrai est que je n'aime pas à parler de moi ».

Dans la préface de son *Commentaire sur les Psaumes*, le seul de tous ses ouvrages où il donne des détails sur lui-même, il se contente de rappeler qu'il fut d'abord, « plus que personne attaché aux superstitions papales », mais aucune date, aucune précision. Voici tout ce qu'il rapporte sur son état spirituel à cette époque : « J'étois bien éloigné d'avoir ma conscience certaine. Toutes les fois que je descendois en moi ou que j'élevois mon cœur à Dieu, une si extrême horreur me surprenoit qu'il n'y avoit purifications ni satisfactions qui m'en pussent guérir.

Et tant plus je me considérois de près, tant plus rudes aiguillons pressoient ma conscience, tellement qu'il ne me demeuroit d'autre confort, sinon de me tromper moi-même en m'oubliant ». Mais le Seigneur eut pitié de lui. « Dieu, quoique je fusse si obstinément adonné aux superstitions papales qu'il estoit bien malaisé qu'on pût me tirer de ce borbier profond, dompta et rangea mon cœur à docilité par une conversion subite, lequel, eu égard à l'âge, estoit par trop endurci en telles choses... Ayant donc reçu quelque goût et connaissance de la vraie piété, je fus incontinent enflammé d'un si grand désir de profiter, qu'encore que je ne quittasse pas tout à fait les autres études, je m'y employais plus mollement ».

Dans *l'Épître à Sadolet*, Calvin fait figurer un « homme du peuple » qui raconte sa conversion à l'Évangile de la grâce de Dieu en des termes où l'on entend sans doute un écho des sentiments que l'auteur avait éprouvés lui-même : « Une fois la doctrine du salut présentée, moi, offensé de cette nouveauté, à grand-peine ai-je voulu prêter l'oreille, et si je confesse qu'au commencement j'y ai vaillamment et courageusement résisté... Une chose y avoit qui me gardoit de croire ces gens-là : c'étoit la révérence de l'Église ».

Quand enfin son esprit s'ouvre à la vérité, « estant véhémentement consterné et éperdu pour la misère en laquelle j'étois tombé et plus encore pour la connaissance de la mort éternelle qui m'estoit prochaine, je n'ai rien estimé m'estre plus nécessaire, après avoir condamné en pleurs et en gémissements ma façon de vivre passée, que de me rendre et retirer à mon Seigneur et Sauveur ».

Les amis de Calvin se rendirent bientôt compte du changement qui s'était opéré en lui. On l'avait vu remplacer ses professeurs à l'occasion ; on le pressa maintenant d'instruire ceux — et ils étaient nombreux — qui se préoccupaient des vérités éternelles. « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » (Ps. 116: 10) : cette parole se réalisait pour lui, malgré son caractère timide et fuyant.

Voici ce qu'il en raconte lui-même : « Avant que l'an passât, tous ceux qui témoignaient quelque désir de la pure doctrine se rangeoient vers moi pour apprendre, bien que je ne fisse quasi que commencer moi-même ». Il en était « tout ébahi », d'autant, ajoute-t-il, « qu'étant d'un naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé repos et tranquillité. Je commençai donc à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens ; mais tant s'en faut que je vinsse à bout de mon désir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'estoient comme écoles publiques ».

Le chemin s'ouvrait si clairement devant Calvin qu'il s'y engagea résolument. Il renonça à ses études juridiques, retourna à Noyon pour rompre les derniers liens extérieurs qui le rattachaient encore à l'Église romaine et vint se fixer à Paris où sévissaient de violentes persécutions. Les chrétiens se réunissaient dans des assemblées secrètes. Calvin y prit une part active, prêchant avec une autorité qui ranimait la confiance.

Il terminait volontiers ses discours par ces mots de Rom. 8: 31: « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? ». Un catholique militant, ennemi déclaré de la Réforme, Estienne Pasquier, rend témoignage en ces termes à l'infatigable activité de Calvin et à son influence déjà très répandue : « Au milieu de ses livres et de son étude, il estoit d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte.

Nous vîmes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans cesse il exhortoit, consolait, confirmoit par lettres, et ne manquoit de messagers auxquels les portes estoient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent au contraire. Voilà les procédés qu'il tint au commencement, par lesquels il gagna pied à pied une partie de notre France ».

Une circonstance imprévue attira l'attention sur lui. Un de ses amis, Nicolas Cop, recteur de l'Université de Paris, devait, selon l'usage, prononcer un discours dans une église le jour de la Toussaint. Très embarrassé, il pria Calvin de le lui composer. « Ce fut », raconte Théodore de Bèze, « une oraison tout autre que coutume n'estoit ».

En effet la justification par la foi y était nettement proclamée, au détriment du mérite des œuvres. La Sorbonne s'émut. Cop jugea opportun de s'enfuir à Bâle. Quant à Calvin, dont on connaissait la responsabilité dans cette affaire, il s'échappa par une fenêtre, déguisé en vigneron, et gagna le midi de la France. À peine avait-il quitté la maison que la police faisait une perquisition dans sa chambre et y saisissait tous ses papiers, ce qui entraîna des poursuites judiciaires contre lui.

Au cours de l'année qui suivit, il mena une vie errante qui le conduisit à Angoulême, où il séjourna quelque temps chez un de ses amis, puis il passa à Nérac, à la cour hospitalière de Marguerite de Navarre, qui lui fit un accueil très sympathique et chercha à le retenir. Le vieux Lefebvre joignit ses instances à celles de la reine : Farel venait de partir et le vieillard, découragé, se demandait qui Dieu susciterait pour relever le flambeau de la vérité, lorsque Calvin arriva.

Les deux chrétiens ne tardèrent pas à se lier d'une amitié profonde, tout en différant d'avis quant à la marche à suivre. Lefebvre croyait en effet à la régénération de l'Église par elle-même et aurait voulu garder son nouvel ami auprès de lui pour collaborer à cette œuvre. Mais Calvin voyait la complète inanité d'une entreprise pareille ; il convainquit Lefebvre qu'il n'existait qu'un remède, radical : démolir avant de reconstruire, mettre la hache au pied de l'arbre et l'abattre résolument.

C'est pour cette raison que le paisible séjour de Nérac ne convenait pas au jeune réformateur, bouillant du besoin d'agir promptement et énergiquement. Il quitta donc Lefebvre qui le vit partir avec regrets, sachant bien qu'ils ne se rencontreraient plus ici-bas, et retourna à Paris, pour n'y rester que peu de temps, car il ne fallait pas attirer l'attention de la police.

Le scandale des placards avait provoqué un violent regain de persécutions et l'affaire Cop était encore dans toutes les mémoires. Calvin jugea donc

opportun de chercher un asile où il pût reprendre et continuer tranquillement ses études et se dirigea sur Strasbourg dans le plus grand dénuement : un des serviteurs qui l'accompagnait s'était enfui en dérobant la « bougette », petite sacoche qui contenait le peu d'argent que Calvin possédait.

À Strasbourg son ami Bucer lui offrait une hospitalité pleine de charme. Mais Bâle l'attirait plus encore ; il s'y rendit au commencement de février 1535, « afin que là », dit-il, « je puisse vivre à requoy (en repos) en quelque coin inconnu, comme je l'avois toujours désiré ». Mais le Seigneur ne lui accorda jamais ce loisir propice aux savantes études. Il écrit à ce propos : « Cependant que j'avois toujours ce but de vivre en privé sans estre connu, Dieu m'a tellement promené et fait tournoyer par divers changements que toutefois il ne m'a jamais laissé de repos en lieu quelconque jusqu'à ce que, malgré mon naturel, il m'a produit en lumière, et fait venir en jeu, comme on dit ».

En France les persécutions sévissaient avec violence ; pour les justifier aux yeux des gens mal avertis, on calomniait les réformés en les faisant passer pour des « anabaptistes et gens séditieux qui renversaient tout ordre politique ». C'est pour les défendre contre ces imputations odieuses que Calvin entreprit de présenter un exposé succinct de leurs doctrines, intitulé *Institution de la Religion chrétienne*, publié à Bâle en latin d'abord dans un petit volume, traduit plus tard en français, puis développé jusqu'à devenir un véritable monument d'apologétique.

La place manque ici pour analyser, même sommairement, cet énorme ouvrage qui contient un exposé complet fortement charpenté, de la doctrine évangélique. Quoique, sur plus d'un point, il y ait des réserves sérieuses à formuler, il ne faut pas oublier qu'au moment où le livre parut, la Réforme en était encore à ses tout premiers débuts ; on manquait des lumières qui nous ont été révélées depuis.

« *L'Institution chrétienne* », comme on la dénomme habituellement, rendit aux réformés du 16^e siècle des services inappréciables. Elle fut, dans les mains de Dieu, un instrument merveilleux pour fortifier leur foi et les éclairer, car, — on ne saurait assez y insister, — ils avaient tout à apprendre.

Dans sa préface, Calvin dédie son ouvrage à François Ier ; le roi, assure-t-on, ne se donna pas même la peine de la lire. Il vaut la peine d'en citer quelques extraits :

« Il m'a semblé expédient », écrit Calvin, « de faire servir ce présent livre, tant d'instruction à ceux que j'avois délibéré d'enseigner, qu'aussi de confession de foi envers vous, Sire, afin que vous connoissiez quelle est la doctrine contre laquelle d'une telle rage sont enflambés ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'hui votre royaume... Bien sais-je de quels horribles rapports ils ont rempli vos oreilles et votre cœur... assavoir qu'elle ne tend à autre fin sinon que tous règnes et polices soient ruinés, la paix troublée, les lois abolies. Je ne demande donc point sans raison que vous veuilliez prendre la connoissance entière de cette cause. ...

J'entreprends la cause commune de tous les fidèles, et même celle du Christ, laquelle aujourd'hui est en telle manière déchirée et foulée en votre royaume qu'elle semble être désespérée... car la puissance des adversaires de Dieu a obtenu que la vérité de Christ soit cachée et ensevelie comme ignominieuse, et que la pauvre Église soit ou consumée par morts cruelles, ou déchassée par bannissements, ou tellement étonnée par menaces et terreurs qu'elle n'ose sonner mot.

Et cependant nul ne s'avance qui s'oppose en défense contre telles furies. Et s'il y en a aucuns qui veulent paroistre très fort favoriser la vérité, ils disent qu'on doit pardonner à l'imprudence et ignorance de simples gens, car ils parlent en cette manière, appelant imprudence et ignorance la très certaine vérité de Dieu ».

Que le roi écoute donc, non pour faire grâce aux victimes, mais pour se convertir lui-même à la vérité, qui ne peut pas ne pas devenir claire à qui l'écoute. S'il n'écoute pas, malheur à lui, car « on s'abuse si on attend longue prospérité en un règne qui n'est point gouverné du sceptre de Dieu, c'est-à-dire sa sainte Parole ». Le roi la repoussera-t-il parce que ceux qui la lui prêchent sont « pauvres gens et de mépris ? ».

Pauvres ils sont en effet, misérables, mais devant Dieu, comme tous les hommes, en qualité de pécheurs, et c'est pour cela qu'ils

s'attachent à cette doctrine qui fait leur force, leur richesse, leur joie, celle du salut par la foi, doctrine, ajoute Calvin, qui « n'est pas nôtre, mais du Dieu vivant et de son Christ ».

Elle se résume en un seul point : le salut par Jésus, par Jésus seul. Que le roi daigne au moins lire le livre que l'auteur lui présente, et son courroux tombera. « Par icelle je n'ai prétendu composer une défense, mais seulement adoucir votre cœur, lequel, combien qu'il soit à présent détourné et aliéné de nous, j'ajoute même enflambé, toutefois j'espère que nous pourrons regagner sa grâce, s'il vous plaît une fois, hors d'indignation et courroux, lire cette nôtre confession...

Mais si au contraire les détractions des malveillants empêchent tellement vos oreilles que les accusés n'aient aucun moyen de se défendre, et si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruautés par prisons, fouets, géhennes, coupures, brûlures, nous, certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetés en toute extrémité, tellement néanmoins qu'en notre patience nous posséderons nos âmes et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle, sans doute, se montrera en sa maison et apparaîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction, que pour punir les contempteurs qui s'égayent si hardiment à cette heure.

Le Seigneur, Roi des rois, veuille établir votre trône en justice et votre siège en équité ! »

Peu après la publication de *l'Institution chrétienne*, Calvin entreprit un voyage sur lequel malheureusement nous ne savons que peu de choses. Répondant à l'appel de la duchesse de Ferrare, Renée de France, fille de Louis XII, il se rendit dans cette ville et noua avec la duchesse des relations épistolaires d'estime affectueuse que seule la mort du réformateur interrompit.

Il ne cessa de diriger et d'exhorter sa royale correspondante avec cette franchise admirable et il eut la joie d'apprendre sa conversion peu après qu'elle fut rentrée en France. Peu auparavant Calvin lui avait écrit. « Quoi qu'il en soit, c'est par trop languir, Madame, et si vous n'avez pitié de vous, il est à craindre que vous ne cherchiez trop tard remède à votre mal. Outre ce

que Dieu vous a de longtemps montré par sa parole, l'âge vous avertit de penser que votre héritage et repos éternel n'est pas ici-bas. Et Jésus Christ vaut bien de vous faire oublier tant France que Ferrare ». C'est à Renée que Calvin adressa sa toute dernière lettre (4 avril 1564) : « Madame », écrit-il, « je vous prierai de me pardonner si je vous écris par la main de mon frère, à cause de la foiblesse en laquelle je suis et des douleurs que je souffre... Je vous prierai aussi de m'excuser si cette lettre est courte auprès de la vôtre... ».

De Ferrare Calvin regagna la Suisse en passant par la vallée d'Aoste où l'Évangile se répandait rapidement, mais la haine du clergé le contraignit à une fuite précipitée. Traqué de près par ses adversaires, il aurait dû franchir le haut col de la Fenêtre de Bagnes ; mais cette assertion paraît controuvée.

Puis nous retrouvons Calvin à Noyon où il avait à mettre en ordre des affaires domestiques, sans que nous sachions comment il avait réussi à rentrer en France. Il reprit, aussi vite que possible, le chemin de Bâle, accompagné d'une de ses sœurs, Marie, et d'Antoine, le seul frère qui lui restât et qui allait être le compagnon obscur, mais dévoué, de sa vie.

Ils se proposaient de gagner Bâle par l'Allemagne ; la guerre qui venait de se rallumer entre François Ier et Charles Quint les en empêcha et les contraignit à suivre la route de France. Telles sont les voies de Dieu qui conduit ses serviteurs par des chemins qu'ils ne prévoient ni ne comprennent. C'est ainsi que Calvin arriva à Genève.

II) LE PREMIER SÉJOUR DE CALVIN À GENÈVE

Au 14^e siècle les bourgeois de Genève avaient acquis des franchises qu'ils défendaient avec une âpreté et une vivacité particulières, soit contre l'évêque, soit contre la maison de Savoie qui convoitait la possession de la ville, place de commerce intéressante et point stratégique de grande valeur.

Deux partis s'y formèrent : celui des *mamelous*, partisans des Savoyards, et celui des *Eiguenots* (*), leurs adversaires farouches. Grâce à l'appui des premiers, le duc parvint à occuper momentanément la vaillante cité, mais les vengeances féroces qu'il exerça contre ses ennemis les provoquèrent à la

résistance. Le duc quitta Genève pour n'y plus jamais rentrer. Les Genevois conclurent une alliance avec Fribourg d'abord, plus tard avec Berne.

(*) Ce mot est l'allemand Eidgenossen, « ceux qui sont liés par serment ». Il a donné en français huguenots.

Plusieurs indices donnent à croire qu'à ce moment-là déjà l'idée d'une Réforme travaillait les esprits ; elle trouvait un terrain propice chez ceux qui redoutaient l'autorité épiscopale et comme les évêques dépendaient étroitement de la maison régnante en Savoie, on voit que le mouvement religieux se compliquait de tendances politiques.

D'autre part le gouvernement bernois avait confié à Guillaume Farel le soin d'évangéliser les contrées qui lui étaient échues après les guerres de Bourgogne ; il parcourut donc le pays de Vaud, visita Neuchâtel, où Berne prétendait avoir des intérêts, puis se rendit aux Vallées vaudoises du Piémont. À son retour il s'arrêta à Genève en 1532. Son apparition y suscita un tumulte effroyable ; le clergé qui était nombreux (300 prêtres et moines pour une population de 12.000 habitants) veillait à ne pas se laisser déposséder de son influence.

Un témoin oculaire nous renseigne en termes pittoresques sur l'état des esprits :

« Que vas-tu faisant çà et là, troublant toute la terre ? » demandait rudement à Farel l'orateur des prêtres rassemblés chez le vicaire de l'évêque. « Qui t'a fait venir en ceste ville ? Dis-nous, de quelle autorité prêches-tu ? Pourquoi es-tu venu troubler ceste ville ? — Ce n'est pas moy qui ay troublé la terre, ne ceste ville », répondit Farel, « mais ce a esté vous et les vostres, qui avez troublé non seulement ceste ville, mais tout le monde par vos traditions et inventions humaines et vies tant dissolues ». À l'ouïe de ces reproches, les ecclésiastiques se précipitèrent sur lui, furieux. « Il a blasphémé », disaient-ils. « Nous n'aurons plus faulte de tesmoins, il est digne de mort. Au Rhône ! Il vault beaucoup mieux que ce meschant Luther meure que de troubler ainsi tout le peuple ». On tira sur lui un coup « d'acquebute » dans la rue, mais il n'en fut pas atteint, au grand regret de l'auteur de ce récit. Deux jours après son arrivée, Farel dut quitter Genève par le lac.

Un de ses compatriotes, Antoine *Froment*, le remplaça. Pour ne pas exciter de soupçons, il ouvrit une école où, tout en enseignant à lire à ses élèves, il leur expliquait les Écritures. Surpris de cette innovation, les parents se mirent à accompagner leurs enfants, bientôt si nombreux que la salle ne put plus les contenir.

Alors Froment sortit dans la rue et, le 1er janvier 1533, il prêcha sur ce texte : « Soyez en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au-dedans sont des loups ravisseurs » (Matt. 7: 15). Après cette prédication, les autorités défendirent de prêcher dans Genève sous peine de trois coups de corde et Froment fut contraint de s'éloigner en présence de l'irritation que montraient les partisans de l'ancienne tradition religieuse. Pendant un certain temps le mouvement sembla hésiter, mais Berne lui donna une impulsion nouvelle en déclarant au gouvernement genevois qu'il mettait comme condition au maintien de l'alliance récemment contractée la libre prédication de l'Évangile dans la ville. L'évêque, effrayé, s'en alla ; comme le duc, il ne revint pas.

La fermentation religieuse devenant de plus en plus intense, Fribourg, fidèle à ses principes catholiques, rompit avec Genève. Farel s'y présenta à nouveau, accompagné de Viret et de Froment. Ils ouvrirent des débats publics auxquels, au début, aucun membre du clergé catholique ne daigna assister ; l'ignorance des prêtres était telle qu'ils n'osaient pas affronter le combat, car Farel leur opposait inexorablement l'Écriture Sainte qu'ils connaissaient encore moins que n'importe quoi.

Quelques ecclésiastiques se hasardèrent enfin à entrer en lice, parmi eux un savant dominicain, docteur en Sorbonne. Ce fut sans succès pour leur cause et, après quatre semaines de débats, la Réforme triomphait à Genève. Farel invita les magistrats à se prononcer en faveur de l'Évangile : « Ne souffrez plus que Dieu soit ainsi offensé dans votre ville... Advisez pour l'honneur de Dieu et jugez juste jugement : que la cause de Dieu ne soit mise en arrière ».

Le courant populaire entraîna les autorités plus loin qu'elles ne voulaient aller. Les évangéliques dépouillèrent les églises de leurs ornements avec une vraie frénésie. Le Deux-Cents décida que la messe serait provisoirement

abolie et, le 21 mai 1536, les citoyens, réunis en Conseil Général, par un vote unanime et solennel, acceptèrent la nouvelle doctrine.

Mais une décision de cette nature, si heureuse fût-elle, ne pouvait transformer les cœurs. La chute du catholicisme ne fit que révéler deux maux très graves qui avaient envahi la cité : l'immoralité et l'incrédulité.

Farel s'y attaqua avec son énergie coutumière, montrant que l'Évangile seul pouvait apporter le remède nécessaire à ce funeste état de choses. Les obstacles se multipliaient du fait des attaques renouvelées du duc de Savoie contre la ville ; toutes les préoccupations allaient aux questions militaires.

Mais Farel ne perdait pas courage ; il se sentait tenu de persévérer, de lutter sans trêve ni repos : si l'œuvre de Dieu devait échouer à Genève, il fallait au moins que le serviteur du Seigneur la soutint jusqu'au dernier moment. Petit de stature et d'apparence chétive, comme l'apôtre Paul (2 Cor. 10: 1, 10), il grandissait, devant les rebelles, de toute la hauteur de son indignation et de sa foi. Les yeux se baissaient devant lui ; les murmures l'accompagnaient, mais de loin, et pour se taire encore dès qu'il se retournait. En chaire, il ne ménageait rien ni personne. Sa parole roulait comme un tonnerre, ses invectives pleuvaient à pleine coupe sur les contempteurs de l'Évangile.

Mais Viret l'avait quitté pour répondre à un appel qu'il avait reçu de Neuchâtel et Farel ne se sentait pas de taille à soutenir seul la lutte bien longtemps encore. Ardent batailleur, il démolissait, mais se rendait bien compte qu'il n'était pas l'homme à reconstruire sur les ruines qu'il amoncelait. Comme Luther, il lui fallait un Mélanchton.

Au milieu de ses perplexités, il vit un jour accourir chez lui Louis du Tillet, un chanoine à demi réformé, qui avait jadis reçu Calvin à Angoulême ; c'est dans la riche bibliothèque de son ami que le réformateur « ourdit premièrement, pour surprendre la chrestienté, la trame de son *Institution chrestienne* ».

Apprenant que Calvin venait d'arriver à Genève, du Tillet crut devoir en informer Farel. Celui-ci n'hésita pas un instant et se rendit en toute hâte à l'hôtellerie où son collègue était descendu, croyant n'y passer qu'une nuit et repartir le lendemain pour Bâle. Brusquement Farel exposa le but de sa

visite : Calvin avait devant lui une tâche tout indiquée à Genève ; à tout prix il devait s'arrêter, interrompre son voyage, tout le travail qu'il pouvait avoir en chantier ; Dieu lui-même lui traçait sans ambages le chemin à suivre.

Calvin repoussa la proposition qui lui était faite. Il ne se sentait pas qualifié, disait-il, pour cette charge. Il voulait bien être l'ouvrier du Seigneur dans la grande moisson qui se préparait, au besoin soldat du Seigneur dans la bataille ; mais défricher un champ, mais accepter la garde d'un poste déterminé, ce n'était pas son affaire.

S'il avait rendu quelques services, n'était-ce pas par un livre, fruit du travail et de l'étude ? Qu'on le laissât donc aller là où il pourrait en écrire d'autres. Farel insista. Le livre était fait ; quel autre pourrait valoir le commentaire que l'auteur y ajouterait en mettant en pratique les préceptes qui s'y trouvaient consignés ? Qui avait le droit d'ailleurs, alors que, de toutes parts, la trompette sonnait, de dire qu'il n'était pas homme d'action, que sa tâche était d'étudier, d'écrire ?

La preuve que Dieu attendait de Calvin autre chose, c'était que lui Farel, se trouvait sur son chemin et lui demandait sa collaboration au nom de Dieu. Là-dessus Calvin alléguait des raisons nouvelles, cherchant, semblait-il, à rebuter Farel en lui peignant les défauts de l'homme qui deviendrait son collègue. Il se connaissait, disait-il ; il se savait tenace, opiniâtre. Encore une fois, qu'on le laissât s'ensevelir dans ses études ; là seulement il pouvait valoir quelque chose. Alors Farel éclata :

« Quand il vit », raconte Calvin lui-même, « qu'il ne gagnait rien par prières, il vint jusqu'à une imprécation, demandant qu'il plût à Dieu de maudire mon repos et la tranquillité d'études que je cherchais, si, en une si grande nécessité, je me retirais et refusois de donner secours et aide. Lequel mot m'épouvanta et ébranla tellement, comme si Dieu eust d'en haut étendu sa main sur moi pour m'arrêter, que je me désistai du voyage que j'avois entrepris ; toutefois, sentant ma honte et ma timidité, je ne voulus point m'obliger à exercer une charge certaine ».

Calvin céda donc, mais comme devait céder un caractère de sa trempe, c'est-à-dire avec la profonde conviction qu'il cédait à Dieu, non à un homme. Mais l'homme lui resta toujours cher et vénérable. Il aimait à se rappeler

cette scène, cette « adjuration épouvantable ». Aux jours mauvais, il reprenait courage à la pensée de cette main « étendue d'en haut » pour le saisir et le soutenir, et aux jours heureux il remerciait le Seigneur de l'avoir choisi et soutenu. Il se la rappela sans doute quand le vieux Farel le vint voir pour la dernière fois, lui plus jeune de tant d'années, mais consumé avant le temps. Farel ne venait plus, ce jour-là, pour « l'arrêter », mais pour lui envier le bonheur du départ auprès du Seigneur et les félicités du repos sans fin.

Calvin se trouvait ainsi, contre son gré, fixé sur le champ de travail auquel Dieu le destinait. À part un court intervalle, il y resta jusqu'à la fin de sa vie, soit pendant près de vingt-huit ans qu'il employa à faire de Genève la « Rome protestante ».

Il y a de sérieuses réserves à énoncer sur l'organisation qu'il créa de toutes pièces, toujours en suivant le penchant très logique de son esprit, au lieu de se laisser diriger par l'Esprit de Dieu. On lui objecterait avec raison, selon Jean 6: 63: « C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne profite de rien ».

Néanmoins on ne peut qu'admirer, et en rendre grâce à Dieu, la ténacité avec laquelle il tint tête aux assauts incessants qu'il subit, qu'il repoussa toujours, au nom de la vérité qu'il défendit avec opiniâtreté envers et contre tous.

APPLICATIONS

- 1) Apprenons que la volonté de Dieu doit avoir priorité sur nos goûts et nos projets personnels. Nous ne nous appartenons plus et le Seigneur a tous les droits pour diriger nos vies.
- 2) Admirons les voies providentielles du Seigneur. La rencontre de Farel avec Calvin fut déterminante pour la suite de la Réforme. Genève joua un rôle essentiel dans la diffusion de l'Évangile. Calvin entendit « l'adjuration épouvantable » que Dieu lui adressât par la bouche de Farel.

**QUE NOTRE GRAND, GLORIEUX ET SOUVERAIN SEIGNEUR
SOIT BÉNI, LOUÉ ET ADORÉ À TOUT JAMAIS!**

A M E N !

